

N/REF : 6/05/2025 11H43 C:000053 I:02637
V/REF : AC/C18836
V/Email reçu le Mardi 06/05/2025 a 11H43

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ART
IMMEUBLE : RES.L'ARTIMON -ART
8, AVENUE GERMAINE DULAC
.
35000 RENNES

Rennes, le 19 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 8 DULAC - MME PREVAULT CONTACT SOEUR 06 59 94 44 43 -LOGT SINISTRÉ
LOGEMENT N° 114250, PORTE N°C22, 2° ÉTAGE, TYPE 2

--

LOGT DU DESSUS MME DOLKAR 07 82 74 87 66

MOTIF : FUITE D'EAU AU PLAFOND DU SALON

Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 06/05

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

CONTRÔLE DU LOGEMENT 32

CONSTAT : RIEN A SIGNALER

TENTATIVE CONTRÔLE LOGEMENT 22

CONSTAT : LOCATAIRE PRÉSENTE QU'A PARTIR DE 17H

REMARQUE : LE LOCATAIRE DU LOGEMENT 32 A LAVÉ SA TERRASSE AU KARCHER

CE QUI A OCCASIONNÉ UN DÉGÂT DES EAUX AU NIVEAU DE LA PORTE FENETRE QUI

COMMUNIQUE AVEC LE SALON

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 09/05/25 a 14H11 Mme M LEFEUVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritux (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL008-Ff RFE compl.	EF-EC/chauf.<1/2jrPP	1	170,00	170,00
TOTAL H.T.					170,00
T.V.A. a 10,00%					17,00
TOTAL T.T.C.En EURO					187,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.